



Salle du comité de l'Equitable et Club des avocats de New York.

Tout en n'étant pas un des plus élevés l'édifice de l'Equitable est un des plus vastes et des plus somptueux de la rue Broadway, à New York. C'est là que se trouvent les bureaux généraux de la célèbre société d'assurance, et la salle du comité où se réunissent les administrateurs: Grover Cleveland, George Westinghouse et Morgan J. O'Brien. Le Club des Avocats y est installé, et ses membres ont accès à la bibliothèque de la compagnie, la plus importante de la métropole par le nombre de livres de droit qu'elle renferme.

Le Tarif Philippin.

Plus nous approchons de la session du congrès, qui s'ouvre au commencement de décembre, plus certaines questions inscrites dès maintenant à l'ordre du jour sont discutées et discutées par ceux qui, directement ou indirectement, sont intéressés à telle ou telle solution.

Parmi ces questions aucune ne préoccupe à un plus haut degré plusieurs industries actuellement prospères que le projet de révision du tarif philippin. Ce sont surtout les industries du sucre et du tabac qui se sentent menacées, et il est naturel qu'elles cherchent à écarter le danger.

Dans la législation qu'il proposait l'année dernière pour les Philippines M. Taft, alors gouverneur de l'archipel et aujourd'hui secrétaire de la guerre, estimait que si tous les produits de ces îles devaient être admis en franchise, il était nécessaire d'imposer un droit de 25 pour cent du tarif Dingley sur le sucre et le tabac, tout au moins temporairement.

C'est pour examiner et discuter la question de la suppression de ce droit que la Chambre de Commerce de Denver, Colorado, vient d'inviter les Chambres de Commerce de tous les Etats de l'Ouest à envoyer des représentants à une convention.

Les producteurs de sucre ne craignent pas tant une concurrence immédiate que les conséquences futures qu'aurait la suppression de ce faible droit. Ils rappellent l'augmentation extraordinaire de l'importation de sucre de Cuba comme une preuve de la justesse

de l'argument mis en avant lors de la discussion du traité de réciprocité, à savoir qu'une réduction du droit de douane aurait pour résultat un développement exceptionnel de l'industrie sucrière dans l'île. Ils rappellent aussi les énormes envois de sucre des Philippines en Espagne pendant les années qui ont précédé l'établissement de la prime aux producteurs de sucre de betterave; et ils prétendent que le libre échange entre les Philippines et les Etats-Unis, surtout si l'archipel est ouvert aux capitaux américains, conduira vraisemblablement à d'importantes entreprises qui, en augmentant l'importation du sucre dans les Etats-Unis réduira d'autant le marché du sucre de betterave, et entravera ainsi le développement de cette industrie.

Les représentants de l'industrie du tabac emploient les mêmes arguments, et ne sont pas moins disposés que les industriels sucriers à faire tous leurs efforts pour prévenir une législation qui nuirait considérablement à leurs intérêts. D'un autre côté le secrétaire Taft, depuis son retour des Philippines, a systématiquement travaillé à faire l'éducation des législateurs en ce qui a trait aux relations commerciales entre les Etats-Unis et les Philippines, et d'après certains avis il n'aurait que trop bien réussi à les amener à partager ses vues, c'est-à-dire à considérer le libre échange comme la meilleure base des rapports entre la métropole et la colonie.

Il n'est que temps, comme on voit, que les représentants de l'industrie sucrière prennent des mesures pour conjurer le danger qui la menace.

LES TREPASSES.

Pour célébrer le début de novembre, certaines provinces françaises ont conservé, de nos jours, leur âme d'autrefois. Elles estiment que les défunts ne sont pas entièrement libérés des tyrannies corporelles. Quelques paysans landais mettent encore un sou dans la main du mort; tout au plus l'usage autorise-t-il les villageois de la Côte-d'Or à choisir, pour cet office, une pièce fausse. Tels montagnards de la Savoie enfouissent, après du défunt, un vase d'huile et on voit de bons Normands offrir au mort un bâton de voyage. Le soir de la Toussaint, en Bretagne, on fait parfois, sur les tombes, des libations de lait. Dans les Ardennes, comme en Italie ou en Espagne, on apporte pour les défunts du blé, de l'orge, du méteil et des pois.

Partout, le glas des cloches dit la tristesse des vivants. L'usage n'autorise pas toujours le sonneur à carillonner; il exige, au besoin, que les parents des morts viennent sonner, en personne. Il arrive même que, le 1er et le 2 novembre, les cloches s'ébranlent toutes seules. Partout aussi, c'est par des prières que l'on veut être secourable aux défunts. En Bretagne, le recteur, à la lueur des torches, va jeter processionnellement de l'eau bénite sur les tombes. Devant chacune d'elles on va, dans la Haute-Saône, placer une lumière; et, dans la lointaine Arménie, on ne faisait pas autrement, au dix-huitième siècle; mais les tombes les plus riches étaient plus abondamment illuminées que les autres.

On attend la Toussaint, en Armagnac, pour allumer du feu allégre que sous l'âtre des cuisines. Mieux vaut braver le froid que le sort. Malheur à qui ferait, avant ce jour-là, griller des chataignes! Malheur surtout à qui sémait du blé le 2 novembre! Détacher sa barque, le jour des Morts, ou jeter ses filets à la mer serait jugé sacrilège, sur toute la côte, entre le Vimeux et le pays de Retz.

La nuit qui suit, plus encore que la journée appartient aux défunts. Chaque être vivant doit se tenir au logis. Se glisser même jusqu'à l'étable est interdit, dans la Basse-Bretagne; car, sur leur lit, les bêtes caquent cette nuit-là, et se révèlent l'avenir. On raconte, autour de Trégouier, l'aventure de ce fermier de Langout qui écouta dialoguer ses bœufs. Ils disaient: "Nous porterons demain notre maître en terre." Le pauvre homme mourut de frayeur à l'instant même et ses bœufs conduisirent, en effet, son corps au cimetière.

Sur les tombes, les croix se renversent, à un signal donné, les dalles se soulèvent et les morts apparaissent, debout. Les uns s'agenouillent et prient, d'autres marchent pifement, d'autres gambadent ou galopent, dans le vent et la pluie. On assure, à travers le pays de Caux, que certains jouent de la contrebasse sur des cercueils, un moment vides. Des prêtres morts reviennent dire des messes blanches. Des âmes errantes parcourent les chemins. Il en est qui viennent frapper à la porte de leurs enfants. A Pionnefleur, l'on venait le soir à table et on leur sert des crêpes de blé noir. Ceux qui trouvent désert leur ancien foyer, se lamentent à la porte. Et ceux qui n'avaient plus même un ami, se lamentent à l'écart. Dans certains villages on entend rouler un char funèbre, traîné

par huit chevaux blancs; de ce char part la voix de ceux qui moururent dans l'année et qui réclament des prières. Les noyés montent de la profondeur des flots et courent sur la crête des vagues. Au fond de l'abîme, les cloches de leurs cathédrales sous-marines tintent étrangement, tandis que les "évêques de la mer" psalmodient des prières lugubres. Quand s'achève la nuit et, en Provence, quand chante le coq rouge, les morts reprennent leur linéaire, rentrent dans leur tombe et les vivants peuvent vivre.

Saint Expédit.

Depuis quelques années à Rome et, plus encore, à Naples, s'était répandue une dévotion nouvelle. Elle s'adressait à un saint jusqu'alors peu connu, saint Expédit. On voyait sa statue dans un grand nombre d'églises; les "ex voto" suspendus aux murailles attestaient sa puissance. Où avait-il vécu? Quand et comment? C'est ce qu'on ne sut d'abord que très confusément; mais peu à peu une légende se forma, il fut reçu que saint Expédit, né dans les derniers temps de la Rome païenne, avait été soldat dans la légion Thébaïne, puis martyrisé pour sa foi. Et la dévotion à saint Expédit s'étendit d'Italie en France et en Allemagne. Au Vatican plusieurs ecclésiastiques avaient déjà signalé les inconvénients de ce culte rendu à un saint problématique; mais Léon XIII craignit de troubler la piété populaire. Son successeur, plus résolu, chargea la Congrégation des rites de rechercher la vérité. On la trouva. Il apparut qu'on ne savait absolument rien de saint Expédit et que, dans le seul texte où l'on rencontrât son nom, ce mot était un verbe et non un substantif. Au lieu de désigner un héros de la légion thébaïne, "expedit" signifiait: "il convient". Il convenait, dans ces conditions, d'avertir les fidèles; le Vatican prescrivit de retirer de toutes les églises les images du saint apocryphe. A Rome, et dans presque toute l'Italie, les choses se passèrent en douceur. Mais à Naples, où les passions sont vives, les dévôts de saint Expédit montent la garde, en armes, autour de ses statues, tandis que leurs femmes éplorées racontent ses miracles: "Ah! lui criait l'une d'elles, si tu avais été en Calabre, tu aurais empêché les tremblements de terre, car tu es plus puissant à toi seul, que tous les saints de Calabre!" Les Napolitains plaçant leur dernier espoir dans un savant religieux, le P. Dionisio, qui vient d'écrire au journal "Roma" que la Congrégation des rites s'était sûrement trompée. Il possède les reliques de saint Expédit; il ne doute pas que, mieux informée, la Congrégation ne reconnaisse son erreur.

Les hommes phénomènes.

Bientôt les hommes à deux cœurs ne seront plus une rareté. Giuseppe, d'Alessano (Italie) a été déjà le sujet de rapports médicaux. Il y a quelque temps, on avait reconnu qu'il avait le cœur du côté droit. Les médecins viennent de l'examiner plus attentivement et déclarent que Giuseppe possède deux cœurs; un qui bat à droite, et un autre, immobile et mort à gauche; outre ces deux cœurs, il compte

deux côtes de plus que les individus normalement constitués. Il a toujours joui d'une bonne santé et fut un excellent soldat de la cavalerie italienne. On vient de découvrir un nouveau cas à La Rochelle, non pas dans la Charente-Inférieure, mais en Amérique. M. A. Durr, qui avait fait appeler son médecin pour une légère indigestion, fut tout étonné d'apprendre qu'il avait deux cœurs, un de chaque côté du corps. Un éminent spécialiste lui offrit cinquante mille francs pour qu'il consentit à se laisser enlever un de ses deux cœurs. M. Durr refusa. Il est cependant disposé à vendre son corps après sa mort, mais il n'a jusqu'à présent accepté aucune des offres qui lui ont été faites.

Une automobile blindée.

La "Gazette de Cologne" annonce que le ministre de la guerre allemand a assisté, le 15 courant, en présence d'un certain nombre d'officiers, à des essais d'automobile blindée pour transport de canons-revolvers. Les officiers présents, presque tous appartenant aux troupes de communications, ont jugé qu'au point de vue du dispositif et de la construction, les différentes parties de cet engin méritaient une attention toute particulière. Mais on ne se dissimule pas que, par suite de son poids, cet engin ne soit difficilement utilisable, car non seulement on ne peut l'employer que sur les routes très bien entretenues, mais il serait très difficile de l'amener sur la ligne de combat pour lui faire jouer un rôle actif. Il faudrait donc se contenter de l'affecter aux services du transport.

Les Anglais ont employé des trains blindés pendant la guerre du Transvaal, mais les services rendus par ces trains n'ont pas répondu aux dépenses occasionnées de leur fait. A notre avis, la voiture blindée pour canon-revolver répond surtout à l'idée de vouloir, dans le combat, tout couvrir et tout protéger, et on a exprimé l'opinion qu'il ne faut pas aller trop loin dans ce sens, parce que c'est nuire à l'esprit de l'offensive dans l'armée.

Femmes journalistes.

En France, elles sont relativement peu nombreuses encore, mais ailleurs elles commencent à menacer sérieusement le "sex fort". D'après une récente statistique, l'Angleterre compte aujourd'hui 600 femmes qui vivent du journalisme et l'Amérique 2,193. Mais le pays où les femmes ont gagné le plus de terrain dans la presse, c'est l'Allemagne: alors qu'en 1903 on ne comptait que 400 femmes journalistes, on en compte aujourd'hui 1,200.

De ces 1,200 plumitifs: 312 0/0 se sont vouées aux questions politiques; 40,0 aux déplacements et villégiatures; 412 0/0, aux questions d'économie domestique; voilà qui est fort louable; 50,0 traitent des sujets d'histoire; 712 0/0 parlent de modes — bravo! — 812 0/0 ont choisi les sciences; 100,0, la critique d'art; 10 0/0 également la pédagogie; 0/0 leur compétence est d'une utilité incontestable; 18 1/2 0/0, l'économie politique; et 27 0/0 la littérature! Les gains des femmes journalistes allemandes varient entre

mille et six mille francs par an. Elles sont encore loin des émoluments de certaines femmes journalistes américaines, telle Mme Mary Booth, directrice du "Harper's Bazar", qui touche un traitement annuel de quarante mille francs. Comme on l'a proposé déjà, il serait temps, pour réviser au féminin temps, de fonder "l'hominième."

La cherté de la viande en Saxe.

La "Gazette de Francfort" apprend déjà à Dredde, les grands industriels ont fait distribuer, au prix de revient, de grandes quantités de poisson de mer, à leurs ouvriers, pour remédier à la cherté de la viande. Le même cas s'est produit dans un grand nombre de fabriques de Chemnitz.

THEATRES.

ST-CHARLES ORPHEUM. Le programme de l'Orpheum dans lequel brillent Rose Stahl, Buckner, Stinson et Merton et d'autres artistes, est un des meilleurs de la saison, et il n'est pas surprenant que la salle soit remplie en matinée et le soir. Un programme extrêmement attrayant est préparé pour la semaine prochaine.

TULANE.

Frank Daniels et les artistes de sa troupe, qui jouent à la perfection l'admirable comédie qui a pour titre: "Sergeant Blue", ne paraissent que devant des salles comblées. C'est un des beaux succès du Tulane. La semaine prochaine Eleanor Robson paraît dans "Merely Mary Ann", une pièce dans laquelle elle a triomphé à Londres et à New York.

CRESCENT.

La popularité de "Human Hearts" qui date de plusieurs saisons, grandit à chaque représentation. En matinée comme le soir la salle du Crescent est fourlée. Pour la semaine prochaine on annonce "Babes in Toyland", une pièce représentée pour la première fois à la Nouvelle-Orléans. Cette pièce abonde en scènes intéressantes et amusantes qui seront fort goûtées.

En correctionnelle: — Vous êtes ramasseur de mégots... bien! Dites-nous ce que vous savez, — Oh! mon président, je me retranche derrière le secret professionnel!

TROUBLES SERIEUX

Chattanooga, Tenn., 9 novembre.—Le gouverneur Cox, qui assiste ici à la Conférence d'Emigration et de Quarantaine du Sud, a ordonné ce matin à l'adjutant-général Hannah, qui est à Chattanooga, d'expédier la troupe de cavalerie B et un canon Gatling de la Batterie A, à Whitwell, Tenn., où il existe des troubles sérieux entre les mineurs de l'union et les indépendants. La batterie a été de service à Tracy City pendant des semaines. On a appris ce matin par un message de téléphone à longue distance de Whitwell aux "News"

que tout était tranquille en apparence, mais qu'il régnait une grande excitation à l'endroit. Le commandant et les officiers des troupes expédiés d'ici sont des vétérans de la guerre hispano-américaine. Le gouverneur était à Whitwell hier et a adressé des discours aux mineurs. Il s'est aperçu que la situation était des plus sérieuses. Des comités des deux factions lui ont demandé d'envoyer des troupes pour protéger la vie et la propriété. Le gouverneur Cox n'a pas donné de réponse positive, mais il est parti pour Chattanooga en promettant de répondre dans la matinée. Sa réponse a été faite sous forme d'un ordre à la garde nationale de se rendre en force sur les lieux du désordre.

La lutte de M. Hearst contre Tammany Hall.

New York, 9 novembre.—Aidé par quelques-uns des meilleurs avocats de New York, M. William R. Hearst a entrepris devant les tribunaux une lutte ayant pour but de prouver que les élections de mardi dernier n'ont pas été régulières. La nuit dernière il a obtenu de M. Gaynor, juge de la Cour suprême, un ordre intimant à la police de remettre immédiatement les urnes électorales au Bureau des Elections.

Parmi les avocats qui aident M. Hearst dans sa lutte, se trouve M. William M. Ivins, le candidat républicain à la mairie de New York dans les élections de mardi dernier. M. Ivins a offert volontairement ses services, et son offre a été acceptée.

New York, 9 novembre.—Après une séance secrète du comité exécutif de Tammany Hall, tenue la nuit dernière, la déclaration suivante a été publiée: "Le comité exécutif de l'organisation démocratique proteste énergiquement contre les menaces outrageantes publiées par le candidat de la Municipal Ownership League, menaces qui ont pour but de renverser la volonté du peuple. Le comité fera tous ses efforts et instituera les procédures nécessaires pour sauvegarder l'élection de George B. McClellan comme maire de New York."

"Nous faisons aussi appel au commissaire de police et au gardien des urnes électorales afin qu'ils gardent intactes et qu'ils empêchent toute intervention de source non autorisée." Quelques-uns des leaders de Tammany Hall ont exprimé l'opinion que le résultat des élections était une censure contre M. Murphy et qu'il devait démissionner pour faire place à un homme contre lequel on ne puisse porter aucune accusation.

New York, 9 novembre.—Le maire George B. McClellan a annoncé aujourd'hui qu'il avait engagé les services de quelques avocats afin de protéger ses intérêts dans les procédures intentées par W. R. Hearst dans le but de contester la validité de l'élection de mardi dernier.

C'est l'étude Parker, Sheehan et Hatch, dont le juge Alton B. Parker est le chef, et l'étude Dickinson et Carr qui seront chargées de défendre les intérêts de M. McClellan.

La première de ces études a ses bureaux à Manhattan et la seconde à Brooklyn. Le maire a déclaré qu'il ne pensait pas être personnellement engagé dans une action légale.

Feuilleton

L'Abelle de la N. O.

LE VIOLONEUX

GRAND ROMAN INEDIT

PAR CHARLES MEROUVEL

DEUXIEME PARTIE

ROSE ESTEREL

XXVI

LE DERNIER COUP

Elle se reprenait pourtant à espérer. Il lui semblait que la voix de son futur se raffermirait, que ses yeux la regardaient avec plus de tendresse.

Victoire Anbin se montrait à la fenêtre de la chambre de Rose. Elle lui envoya un baiser du bout des doigts tandis que son compagnon lui demandait: — C'est votre nourrice?... et la saluait amicalement.

Rose répondit: — Oui, c'est elle... La misère dans laquelle son mari la laisse, les privations dont elle souffre les mauvais traitements qu'il lui a fait subir... pourquoi ne pas tout vous dire?... l'on rendue craintive et un peu sauvage... Je vous assure, mon ami, que c'est une excellente nature, aimante et dévouée, digne d'un meilleur sort.

Et vivement elle déclara: — Elle ne restera pas ici... — Qu'en ferez-vous? Elle est un adorable souffre-douleur.

Puisque madame de Lançay s'est décidée à venir avec vous, si loin de Paris, elle qui est si faible; en un mot, pour qu'elle s'impose une telle fatigue, il faut qu'elle ait toujours des bontés pour moi... Je la supplierai de la prendre chez elle, de lui donner une toute petite place... Jacques déclara: — Oui, vous avez raison, madame de Lançay, madame Dubreuil, la générale même, tout le

monde s'intéresse à vous et si elles ont fait ce voyage, c'est afin de vous prouver leur grande affection.

— Depuis quand êtes-vous à Cannes? — Depuis hier à minuit... Ces dames ont tous les pouvoirs de M. de Rohaire... On veut que vous soyez heureuse, chère Rose, riche et libre... Elles vont arriver dans quelques instants... J'ai voulu les devancer... Malheureusement... Il s'arrêta comme si les paroles qu'il avait à prononcer eussent refusé de sortir de sa gorge.

Elle fit un effort et acheva: — Il fit un effort et acheva: — "J'ai une douleur nouvelle à vous annoncer. — Vous! — On plutôt une triste confidence à vous faire... — Achevez. Il s'empara d'une des mains de Rose.

— Si vous me rendez un peu de l'amour que j'avais conçu pour vous, ayez du courage... — Que voulez-vous dire? — Le mariage qui devrait faire le bonheur de ma vie. — Et de la misère, Jacques! — Il est impossible! — Impossible!... — Oui.

Elle retira sans effort sa main de celles de Jacques et murmura: — On m'a calomniée auprès de vous... — Non. — Vous croyez à mon indignité? — Quelle erreur! Le comte Paul de Lucenay s'est accusé lui-même devant sa mère et devant celles dont les soupçons vous outrageaient... Il vous a défendue et la marquise a déploré son injustice sévère. Le comte de Lucenay est de son temps, léger, ami du plaisir, de la fête, mais c'est un vrai gentilhomme, incapable d'un mensonge ou d'une lâcheté. Votre réputation est intacte. D'ailleurs, ma chère Rose, toutes les calomnies auraient glissé sur mon esprit sans l'effleur. J'ai pour vous la plus grande estime, comme j'avais pour vous le plus profond et le plus passionné des amours! Hélas! il y a entre nous un obstacle qu'il ne dépend pas de notre volonté d'abolir... — C'est l'...

— Je ne comprends pas... — Il reprit: — Je ne pouvais pas vous épouser sans prendre conseil de celle qui a remplacé auprès de moi une mère que je n'ai jamais connue, qui m'a accablée de ses bontés... entourée de soins... on m'a dit que j'étais l'informe de mes projets... — La générale?... — Oui. — Alors? fit-elle, haletante. — Alors, avec une tristesse profonde, certaine du mal qu'elle allait me faire, car elle savait que ce mariage était l'espoirance sur laquelle je fondais mon bonheur, elle m'a dit: — Il faut y renoncer. — Pourquoi? Jacques André prononça lentement, d'une voix étouffée: — Rose, madame de Lançay vous a révélé le nom de votre père... — Son mari, M. de Lançay, c'est vrai... — La générale m'a nommé le mien: — Et c'est l'...

— M. de Lançay! — Elle poussa un cri de douleur, chancela une seconde, et couvrait son visage de ses mains: — Ah! nous sommes condamnés! dit-elle. — Oui, condamnés, Rose. Vous avez raison. Je voulais essayer de vous soutenir et je n'en ai pas le courage... Tomber des

hauts de mon rêve m'est trop cruel... — Que ferez-vous? — Je quitterai le monde... J'irai m'enfermer dans une de ces retraites où on vit dans le silence et l'austérité du cloître... J'ai caché cette résolution à la générale... Je lui ai laissé entendre que j'aurais la force de me résigner et de transformer en amitié les sentiments qui bouillonnaient dans mon cœur et que j'y veux étouffer, dans je ne sais quelle mort... Et maintenant, adieu... Adieu, chère sœur, adieu ma belle Rose... Elle avait tout à coup changé d'attitude.

Elle essuyait ses grands yeux noirs et son visage inondé de larmes. Le buste penché en avant du côté de la route de Grasse, elle prêtait l'oreille: — Entendez-vous? dit-elle. — Quoi donc? — Ces rumeurs... ce bruit?... C'était comme un convoi de soldats qui s'approchait lentement; un bruit des voitures et des pas de chevaux, des murmures de conversation se mêlaient. Il devait y avoir une foule descendant des hauteurs de la route de Draguignan et qu'on ne pouvait pas distinguer encore, cachée qu'elle était par un pil de terrain et une sorte de futaie d'oliviers qui couvrait de son pâle et grêle feuillage un champ

abrupte et montueux. Qu'était-ce donc? D'ordinaire, il ne passait sur ce chemin vicinal difficile et accidenté aboutissant à la petite plaine de la Peyrade, que des voitures de cultivateurs chargées de fleurs pour les fabriques de parfums de Grasse. Rose, instinctivement, s'était éloignée de Jacques André, comme si, après cette fatale révélation, tout rapprochement entre eux eût été un crime. — Revint-elle et lui demanda: — Savez-vous ce que cela peut être? — Non. Au même instant un cycliste apparut au tournant d'une côte rapide. Sa silhouette était étrange. Elle offrait un caractère presque fantastique. La longue redingote, le grand chapeau à larges bords, la taille élancée et les longues jambes incessamment en action dans un mouvement de balancier, ne pouvaient laisser aucun doute à l'ancienne élève des Augustines: — M. Fauconas! dit-elle. Qui l'avait vu une fois devait le reconnaître toujours. Jacques demanda encore: — Qui est-ce, M. Fauconas? — Un excellent homme... — Vous le connaissez?... — Depuis longtemps. — Que fait-il?... — Un de nos maîtres au cou-

vent des Augustines...